



**37^e CONFÉRENCE
ANNUELLE
DES GOUVERNEURS
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE
ET DES PREMIERS MINISTRES
DE L'EST DU CANADA**
8-9 septembre

**37th ANNUAL
CONFERENCE
OF NEW ENGLAND
GOVERNORS & EASTERN
CANADIAN PREMIERS**
September 8-9

Résolution 37-4

RÉSOLUTION CONCERNANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATTENDU QUE la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA-PMEC) a adopté en 2001 le Plan d'action sur les changements climatiques de la CGNA-PMEC, premier partenariat régional du genre en matière de lutte contre les changements climatiques, et a convenu à l'unanimité des objectifs régionaux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2010, 2020 et 2050;

ATTENDU QUE, selon l'inventaire régional des émissions de GES 1990-2011, la CGNA-PMEC a dépassé son objectif de 2010, soit de réduire les émissions de GES au niveau de 1990, et que la région a presque déjà atteint le quart de son objectif de 2020;

ATTENDU QUE cet objectif a été réalisé alors que le PIB et la population de la région ont connu respectivement une croissance 54 % et de 10 % entre 1990 et 2011;

ATTENDU QUE la Résolution 36-3 a enjoint le Comité directeur sur les changements climatiques à passer en revue le Plan d'action sur les changements climatiques de la région pour en présenter une nouvelle version lors de la 37^e Conférence de la CGNA-PMEC;

ATTENDU QUE, même si la région est parvenue à réduire ses émissions de GES, de récents phénomènes météorologiques extrêmes lui rappellent la nécessité de poursuivre ses efforts de réduction de GES, de s'adapter aux manifestations climatiques extrêmes, d'accroître la sécurité du public et de réduire les coûts socioéconomiques des changements climatiques;

ATTENDU QUE la CGNA-PMEC accepte le prix « Chef de file dans la lutte contre les changements climatiques » décerné par *The Climate Group* à l'occasion de la 37^e Conférence pour les accomplissements de la région, qui en est à sa deuxième distinction prestigieuse dans ce domaine;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la CGNA-PMEC souligne le remarquable accomplissement réalisé pour surpasser le premier objectif régional en matière de réduction des GES et félicite le Comité directeur sur les changements climatiques pour son travail admirable, ainsi que les organismes provinciaux et d'États ayant contribué à l'effort régional;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la CGNA-PMEC accepte le Plan d'action régional 2013 sur les changements climatiques – Aperçu stratégique et qu'elle charge les secrétaires, commissaires et ministres de l'Environnement d'élaborer un plan de travail stratégique à court terme qui sera présenté aux gouverneurs et aux premiers ministres à la 39^e CGNA-PMEC ou avant cette dernière. Ce plan de travail



**37^e CONFÉRENCE
ANNUELLE
DES GOUVERNEURS
DE LA NOUVELLE-ANGLÈTERRE
ET DES PREMIERS MINISTRES
DE L'EST DU CANADA**
8-9 septembre

**37th ANNUAL
CONFERENCE
OF NEW ENGLAND
GOVERNORS & EASTERN
CANADIAN PREMIERS**
September 8-9

tiendra compte de l'évolution des connaissances et des technologies et sera conséquent avec les objectifs régionaux de réduction de GES à court et long terme.

Adoptée à la 37^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Charlevoix, au Québec, le 9 septembre 2013.

Madame Pauline Marois
Première ministre du Québec
Coprésidente

Monsieur Lincoln D. Chafee
Gouverneur du Rhode Island
Coprésident